

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2022-009

Le 28 février deux mil vingt deux

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle des fêtes, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 février 2022

PRESENTS : M. THIEN, M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. BRAYER, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, Mme JONCHY, M. WADBLED, Mme LACHIZE, M. TROUVE, Mme DUC, M. CHEVALIER ; Mme AUCAGNE, M. PINCON, Mme DECK, M. MARTIN, Mme VACHE, M. SILVY, M. GIRARDOT, Mme RIVIERE, M. WAKOSA, Mme GRONIN COUPANEC

ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme CALEYRON (au profit de Mme LAFORET), M. KALFON (au profit de M. JOMAIN),

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VACHE

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Objet : Attribution des subventions pour l'exercice 2022

La commune de Limas compte de nombreuses associations – sportives, culturelles, caritatives... - et un centre communal d'action sociale qui apporte des aides aux populations fragilisées et prend soin des anciens. La commune de Limas accorde également son soutien à la formation et une attention particulière aux Maisons Familiales et Rurales et aux CFA qui accueillent des Limassiens.

Il est proposé de maintenir le même niveau d'aide à l'ensemble des associations et d'ajuster la subvention allouée au CCAS en tenant compte du résultat 2021 et du besoin de financement pour 2022.

Il est précisé que plusieurs organismes à caractère caritatif et/ou social, dans un souci de cohérence, se verront verser leur subvention par le CCAS. Il s'agit de l'AGIVR, l'Oasis de Gleize, le Secours catholique de Villefranche, le Secours populaire de Villefranche, la Résidence Albert Dubure, pour un montant total de 1 600 €.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 février 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer pour l'année 2022,

→ Subvention au C.C.A.S. : 20 500.00 €

→ Subventions aux associations : 32 364.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (23 POUR - 4 CONTRE), approuve, pour l'exercice 2022, l'attribution des subventions, conformément au tableau de répartition joint.

Pièce jointe : tableau de répartition des subventions entre les bénéficiaires pour l'exercice 2022

Pour extrait conforme
Michel THIEN
Maire



ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR

Envoyé en préfecture le 01/03/2022

Reçu en préfecture le 01/03/2022

Affiché le

Berser
Levrault

ID : 069-216901157-20220228-2022009-DE

ASSOCIATION	Rapport	
	ANNEE 2021	ANNEE 2022
Centre Communal d'Action Sociale de LIMAS	20 500,00 €	20 500,00 €
Association des Familles de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Association de Fil en Aiguille de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Société de Chasse de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Boule Joyeuse de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Atelier d'Arts Plastiques de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Club de l'Amitié de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Association Intersports LIMAS	100,00 €	100,00 €
Les Apprentis Comédiens – LIMAS	100,00 €	100,00 €
La Rose Noire	100,00 €	100,00 €
Chorale LIMAS'SONG	100,00 €	100,00 €
Limas Country Club	100,00 €	100,00 €
Moto club beaujolais	100,00 €	100,00 €
Club Pyramide	100,00 €	100,00 €
Sortons les mains	100,00 €	100,00 €
Questions pour un champion	100,00 €	100,00 €
Amicale des Employés Municipaux (subvention forfaitaire annuelle)	458,00 €	458,00 €
Amicale des employés municipaux (arbre de Noël + médailles du travail)	1 900,00 €	1 317,00 €
Sou des Ecoles de LIMAS	100,00 €	100,00 €
Monde Combattant de LIMAS	300,00 €	300,00 €
A.S LIMAS – Section Foot-Ball	3 050,00 €	3 050,00 €
A.S LIMAS – Section Hand-Ball	2 000,00 €	2 000,00 €
Association de Gestion des Instituts de Villefranche et sa Région (AGIVR)	500,00 €	0,00 €
L'Oasis – GLEIZE	200,00 €	0,00 €
Délégation Départementale de l'Education Nationale	80,00 €	80,00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône (125 €/apprenti)	248,00 €	375,00 €
Secours Catholique – VILLEFRANCHE	350,00 €	0,00 €
Secours Populaire – VILLEFRANCHE	350,00 €	0,00 €
La Prévention Routière – LYON	80,00 €	80,00 €
Résidence Albert Dubure (Portage repas à domicile)	200,00 €	0,00 €
Association Jeunes Sapeurs Pompiers Villefranche	200,00 €	200,00 €
Handisport Villefranche- Beaujolais	200,00 €	200,00 €
Coopérative scolaire école primaire		
. Classe transplantée élèves de CM 2	15 100,00 €	16 500,00 €
. sorties scolaires élèves CP au CM1 (7,62€)	1 730,00 €	1 577,00 €
Coopérative scolaire école maternelle		
. sorties scolaires 7,62€	1 082,00 €	1 113,00 €
Aide à Domicile de Villefranche (AMASIE)	1 000,00 €	1 000,00 €
CFA BTP Bourg en Bresse	0,00 €	100,00 €
Maison familiale de CHARENTAY	200,00 €	
Maison Familiale COUBLEVIE	100,00 €	
Maison Familiale Rurale de la Dombes (Montluel)	100,00 €	
Maison Familiale Rurale LA PALMA L'ARBRESLE		
RASED (1 €/élève pour le fonctionnement)	430,00 €	414,00 €
Non affecté pour examen demande ponctuelle	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL	53 958,00 €	52 864,00 €
TOTAL HORS CCAS	33 458,00 €	32 364,00 €